



Les +

- Carrelage 60x60 classé U4 (performance maximum)
- Faïence 30x60 sur tous les murs des salles de bain
- Parquet contrecollé dans toutes les chambres pour R+4 et R+3
- Spots lumineux dans toutes les salles de bain pour R+4 et R+3
- Place(s) de parking privée(s) offerte(s)
- Pré installation (gaines) pour borne de recharge de véhicule électrique
- Espace vert spécifique dédié à un parc paysager avec arrosage automatique
- Parking sécurisé par barrière automatique
- Immeuble sécurisé par porte à visiophone
- Panneaux photovoltaïques réduisant les charges de l'immeuble

Menuiseries

- Portes d'entrées blindées, 5 points, coupe-feu 1/2h, avec habillage de porte
- Totalité des menuiseries en ALUMINIUM
- Baie vitrée dans le séjour
- Volets roulants électriques pour séjour et chambre(s)
- Façades coulissantes pour les placards
- Portes intérieures avec habillages
- Garde-corps vitrés et/ou barreaudage horizontale

Revêtement sols et murs

- Carrelage 60x60, en grès cérame, teinté dans la masse, classé U4 (performance maximum) couleur au choix dans gamme promoteur.
- Plinthes assorties sur la totalité des logements
- Parquet contrecollé (chêne français) dans les chambres pour les niveaux R+4 et R+3
- Faïence 30x60 sur tous les murs de la(les) salles d'eau à hauteur de 2.10m
- Plaquage supplémentaire BA13 sur tous les murs en béton pour permettre une peinture lisse et soignée



Sanitaires

Salle de bain

- Meuble vasque suspendu (2 tiroirs avec système de freinage)
- Miroir (éclairant et anti-buée)
- WC suspendu
- Bâti support entièrement faïencé
- Receveur de douche en 90x90 ou 90x120cm
- Cabine coulissante en alu
- Sèche-serviettes

Placard cumulus

- Ballon Thermodynamique individuel (suspendu pour T2 et T3, au sol pour T4)
- Attentes pour le branchement d'un lave-linge aux dimensions standards
- Porte intérieure pour placard dédié au thermodynamique

Chauffage

- Pompe à chaleur individuelle par logement
- Séjour et chambre(s) équipés de leur unité intérieure

Electricité

- Va et vient dans les chambres et le séjour
- Salles de bain équipées de spots lumineux pour les niveaux R+4 et R+3
- Logements pré-équipés de fibre optique
- Antenne collective
- Parties communes avec points lumineux à détecteurs de présence
- Panneaux photovoltaïques pour minimiser les charges de l'immeuble



1 SPECIFICATIONS APPLICABLES A TOUS LES LOTS

- Protection incendie conformément à la notice de sécurité.
- Isolement acoustique par rapport aux bruits extérieurs.
- DTU confort d'été
- Norme RT 2012

2 LOT ESPACES VERTS

- Réalisation d'un parc paysager avec des essences locales et système d'irrigation automatique

3 GROS ŒUVRE - CHARPENTE COUVERTURE

- Fondations par semelles filantes encastrées dans le bon sol conformément aux prescriptions de l'étude de sol.
- Murs en béton banché, épaisseur suivant contraintes ou suivant calcul avec un minimum de 18 cm en séparatif logements, et, 16 cm en murs extérieurs sur façades.
- Structures verticales, poteaux ou murs en béton armé.
- Enduits de façades semi épais, teinte au choix de l'Architecte.

4 LOT ETANCHEITE

- Etanchéité auto-protégée sur isolant thermique
- Etanchéité des murs enterrés par complexe d'étanchéité avec protection
- Sky-dôme de désenfumage.



5 LOT CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS PLATRERIE

- Cloisons de distribution type Prégymétal, épaisseur suivant locaux pour s'adapter aux normes avec laine de roche pour affaiblissement acoustique.
- Gaines techniques par double plaque et remplissage laine de roche pour assurer le confort acoustique.
- Doublage thermique des murs de logements sur murs extérieurs, halls d'entrée et locaux communs, par panneaux composites, épaisseur 100 + 13, suivant calcul RT2012.
- Plaques de BA13 perforées type GYPTONE pour confort acoustique. Dans les zones sensibles au niveau acoustique, halls d'entrées.

6 LOT MENUISERIES EXTERIEURES ET MENUISERIES INTERIEURES

- Menuiseries : Aluminium
- Classement : norme en vigueur suivant prescription du bureau de contrôle
- B.E.A. incorporées.
- Double vitrage isolant, Haute performance, le type sera confirmé par les études thermiques suivant calcul RT2012.
- Baie vitrée coulissante 2 vantaux avec volet roulant électrique
- Fenêtre ouvrant à la française
- Ensembles monoblocs avec volets roulants aluminium incorporés motorisés. Volets roulants électriques à commandes murales pour séjour et chambre(s)
- Ensemble d'entrée aluminium anti vandalisme, système de code et appel par visiophone incorporé, condamnation par clef. (Conforme aux PMR)



- Blocs portes palières : huisseries métalliques portes à âme pleine avec joints iso phoniques, certification FASTE. Porte blindée avec serrure 5 points, coupe-feu 1/2h et habillage de porte
- Blocs-portes CF 1h munis d'un ferme-porte. Portes donnant accès aux locaux techniques.
- Blocs-portes PF $\frac{1}{2}$ h munis d'un ferme-porte : portes des escaliers.
- Blocs portes intérieurs finis prêt à poser
- Façades de gaines techniques à âme pleine équipées de batteuses PF $\frac{1}{4}$ H.
- Façades de placards, portes coulissantes toute hauteur suivant choix des architectes.
- Boîtes aux lettres

7 LOT SERRURERIE

- Garde-corps vitrés et/ou à barreaudage horizontale suivant dessin des architectes.
- Mains courantes aluminium

8 LOT REVETEMENTS CARRELAGE - FAIENCE - SOLS SOUPLES

- Carrelage type grès cérame classé U4 (performance maximum), format 60x60, en pose collée, joint périphérique, une chape de ravaillage sera réalisée sur les gaines et tuyaux un matériau résilient type « Assour » sera déroulé sur le ravaillage et le carrelage sera réalisé en pose scellée sur chape dans la totalité des logements et communs y compris couvre joint de dilatation, au choix dans la palette promoteur
- Salle de bain : faience suivant collection, au choix dans la palette promoteur, sur la totalité des murs à hauteur de 2.10m environ
- Plinthes assorties sur la totalité des logements et communs



9 LOT PLOMBERIE - SANITAIRE - VMC

- La détente générale est effectuée par un détendeur régulateur.
- La production d'eau chaude est prévue par cumulus thermodynamique individuel (suivant calcul thermique RT2012).
- Les chutes E.V et descentes E.P seront réalisées en tuyau PVC m1
- Les chutes E.V. et descentes E.U. seront prolongées hors toiture en ventilation primaire
- Les évacuations d'appareils sanitaires seront réalisées en tuyaux PVC jusqu'aux chutes et descentes
- Les appareils sanitaires seront de marque réputée. Les robinetteries auront une DS supérieure ou égale à 25 à leur débit nominal, et à 3 bars. Les robinetteries seront de marque NF et seront garanties 5 ans.
- Meuble vasque suspendus en 80cm, suivant dessin architecte, équipé de 2 tiroirs avec système de freinage
- Miroir éclairant en 80cm, antibuée
- Receveur de douche en 90X90 ou 90x120, équipé d'une cabine avec portes coulissantes
- W.C. suspendus avec réservoir de chasse encastré dans bâti support entièrement faïencé
- La VMC sera spécifique aux logements
- Sèche-serviettes dans les salles de bain
- Pompe à chaleur individuelle aux logements dans les séjours et les chambres. Les températures à obtenir seront conformes à la réglementation en vigueur (RT2012)



EXIGENCES GENERALES

Lois, décrets, arrêtés, circulaires ministérielles et instructions techniques en découlant, (en particulier, CCTG Génie Climatique, guides et recommandations du GPEM/CC),

- Normes Françaises, Documents Techniques Unifiés, exemples de solutions et Notices du CSTB, Publications UTE, guides techniques de la distribution et recommandations EDF-GDF, dès leur parution, même à titre provisoire,

- Règles et recommandations interprofessionnelles pour couverture des garanties biennale et décennale par les compagnies d'assurances ; avis techniques et accords de la Commission Technique de l'Assurance pour les travaux ou procédés non traditionnels notamment. Ces textes sont appliqués à la fourniture du matériel et à sa mise en œuvre, en tenant compte des répercussions au niveau de l'exploitation, et au caractère réputé complet des installations. Il est apporté un soin particulier aux domaines suivants :

- Nuisances (bruits, pollutions...),*
- Règlements sanitaires,*
- Sécurité des équipements,*
- Travaux d'électricité,*
- Protection incendie spécifique au matériel installé.*

_Bases des calculs et disponibilités

Conditions extérieures de base

Hiver :

Température sèche : - 3°C

Eté :

Température sèche : 34°C

10 LOT ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES

- Les installations seront réalisées conformément aux normes et règlements en vigueur
- L'arrêté du 10 novembre 1976 concernant les circuits de sécurité,



-
- Décret du 14-11-1988 : Protection des travailleurs,
 - Réglementation sécurité incendie suivant texte du J.O. du 2 février 1993.
 - Nota : Les textes énoncés ne constituent qu'un rappel des principaux textes applicables et n'ont aucun caractère limitatif.
 - Tous les appareils d'éclairage équipés en lampes basse consommation
 - L'appareillage (interrupteurs, boutons poussoirs, prises de courant) seront du type encastré, serrage à vis antivandalisme.
 - Eclairages extérieurs en basse consommation.
 - L'éclairage de sécurité sera réalisé par des blocs autonomes 60 lumens, auto-testables, autonomie 1 heure.
 - Antennes télévision collectives.
 - Eclairage des parties communes par minuteries permanentes par Lumandar.
 - Va et vient dans les chambres et le séjour
 - Logement pré-équipé en fibre optique

11 LOT PEINTURE - NETTOYAGE

- Peinture acrylique lisse sur murs et plafonds dans tous les logements, blanc
- Peinture des marches des escaliers de secours : peinture de sol (epoxy)

Signalétiques :

- Réalisation du nom de la résidence et numérotation des bâtiments
- Réalisation de l'intégralité de la signalétique pour les parkings au présent lot (y compris pour marquage au sol intérieur et extérieur).



-
- Numérotation des paliers d'étage.
 - Inscription (porte coupe-feu à maintenir fermée), pour portes pare-flammes et coupe-feu à ferme-porte,
 - Réalisation de panneaux d'affichage des plans de protection contre l'incendie et des consignes générales à respecter en cas d'incendie
 - Nettoyage : avant livraison des logements

12 LOT ASCENSEUR

- Ascenseur conforme aux normes en vigueur

Fait à _____

Le, _____

En 2 exemplaires originaux

Le Réservant

Le Réservataire